

ANDRÉ-CLÉMENT DECOUFLÉ

F

# sociologie de la prévision



SOCIOLOGIE D'AUJOURD'HUI

SOCIÉTÉS D'AUJOURD'HUI  
COLLECTION dirigée par ANDRÉ MARTEL

30  
12

# SOCIOLOGIE DE LA PRÉVISION

SOCIOLOGIE DE LA PRÉVISION

de la prévision sociale en France

R

ANDRÉ CLEMENT BAUCOURT

1907  
1908  
1909  
1910  
1911  
1912  
1913  
1914  
1915  
1916  
1917  
1918  
1919  
1920  
1921  
1922  
1923  
1924  
1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025

PREMIÈRE UNIVERSITÉ DE PARIS  
125, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS

1775

880 R  
246322  
(12)

SOCIÉTÉ DE LA PRÉVISION

412

SOCIOLOGIE D'AUJOURD'HUI  
COLLECTION DIRIGÉE PAR GEORGES BALANDIER

30  
16

# SOCIOLOGIE DE LA PRÉVISION

*L'exemple  
de la prospective sociale en France*

ANDRÉ-CLÉMENT DECOUFLÉ

*Directeur du Laboratoire de Prospective Appliquée*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

DL-16-12-1976-27756

DU MÊME AUTEUR

*Sociologie des révolutions*, PUF (coll. « Que sais-je ? », n° 1298), 2<sup>e</sup> éd., 1970, 128 p.

*La prospective*, PUF (coll. « Que sais-je ? », n° 1500), 1972, 128 p.

*L'an 2000, une anti-histoire de la fin du monde*, Gallimard (coll. « Archives »), 1975, 226 p.

En collaboration avec Alexandre NICOLON :

*Prospective et société*, La Documentation Française (coll. « Travaux et Recherches de Prospective »), 1972, 158 p.

En collaboration avec André BERQUIN :

*Prospective de l'espace habité*, La Documentation Française (coll. du « Plan-Construction »), 1976, 190 p.



Dépôt légal. — 1<sup>re</sup> édition : 4<sup>e</sup> trimestre 1976

© 1976, Presses Universitaires de France

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

## Sommaire

INTRODUCTION, 7

*Glossaire*, 23

CHAPITRE PREMIER. — Représentations de la pratique  
et pratiques des représentations, 33

*Un métier singulier*, 33

*Images...*, 36

*Une notion floue : la « demande sociale » de prévision*, 43

*Dégradation d'une illusion*, 57

*Sociologie d'un malentendu*, 68

CHAPITRE II. — Illusion épistémologique et dérèglements  
méthodologiques, 73

*Loin du paradigme*, 73

*Première approche d'une sociologie de la scientificité*, 75

*L'illusion épistémologique*, 80

*Le dérèglement de la méthode*, 83

CHAPITRE III. — Prospective et décision, 95

*A la recherche d'un mode d'emploi*, 95

*Le rationnel et ses restes*, 103

*L'appel au social*, 109

*Conjectures...*, 116

*L'expérimentation sociale, ou le dernier avatar de la prospective sociale*, 123

CONCLUSION, 129

— *Première proposition : une recherche « légère »*, 130

— *Deuxième proposition : une recherche « critique »*, 133

*Bibliographie*, 135



Sommaire

INTRODUCTION, 7

CLASSIQUE, 23

CHAPITRE PREMIER — Réhabilitation de la pratique  
et pratique des expérimentations, 23

La notion singulière, 23

Images, 25

La notion d'ensemble et la notion d'élément, 25

Détermination d'une notion, 27

Logique d'un ensemble, 28

CHAPITRE II — L'histoire épistémologique et méthodologique, 73

Le rôle du paradigme, 73

Préciser une notion d'une logique de la connaissance, 75

L'histoire épistémologique, 80

Le développement de la méthode, 83

CHAPITRE III — Prospective et décision, 93

La notion d'un mode d'analyse, 93

La rationalité et ses limites, 103

L'opinion sociale, 108

Les opinions, 110

L'expérimentation sociale, ou le dernier mot de la pratique sociale, 123

CONCLUSION, 129

— Préface préliminaire : une recherche à l'échelle n. 130

— Théorie préliminaire : une recherche à l'échelle n. 133

Bibliographie, 135



## Introduction

Parler du futur peut prendre six formes : deviner, prédire, anticiper, se souvenir, imaginer, rêver. J'ai désigné successivement la divination, la prophétie, la futurologie, la prospective, la science-fiction et l'utopie. Plusieurs de ces discours ont déjà leur sociologie, et c'est à propos de l'un d'entre eux — la divination — qu'un helléniste traçait justement hier le programme idéal d'une sociologie de la prévision<sup>1</sup> :

« Nous voulions tenter de répondre, à partir de quelques cas topiques et par leur comparaison, aux deux problèmes fondamentaux que la divination nous paraissait soulever, dès lors qu'on l'envisage dans sa double dimension d'attitude mentale et d'institution sociale : quelle est, d'une part, la nature des opérations intellectuelles impliquées dans le déroulement de la consultation oraculaire, en quoi consiste la logique du système mis en œuvre par le devin pour déchiffrer l'invisible et répondre à la demande des consultants : en bref, quel type de rationalité s'exprime dans le jeu des procédures divinatoires, l'appareil des techniques et des symbolismes oraculaires, les cadres de classification utilisés par le devin pour trier, ordonner, manipuler et interpréter les infor-

1. Le propos n'est pas neuf. Dès 1963, Michel MASSENET publie dans le bulletin *Futuribles* une « Introduction à une sociologie de la prévision ».



mations sur lesquelles se fonde sa compétence ? Quelles sont, d'autre part, la place et la fonction de ce savoir oraculaire dans une société donnée : puisque la science prophétique s'exerce à l'occasion de choix, et de choix importants, qu'elle détermine des décisions tant publiques que privées, jusqu'où s'étend son champ d'application, quels sont les domaines de la vie sociale soumis à son autorité, et comment se situent, sur ces plans, les rapports du devin avec les autres personnages qui disposent, à leur niveau, d'un pouvoir de décision, comme le roi, le prêtre, le juge ? » (Jean-Pierre Vernant, 1974, p. 9)<sup>1</sup>.

D'où vient que l'Oracle de Delphes nous paraisse parfois moins mal connu que le *Hudson Institute*<sup>2</sup> ? De la qualité des travaux historiques qui ont été dévolus au premier, sans doute, en contraste facile avec les échos journalistiques que nous possédons sur le second. Et pourtant... Considérons un personnage que la rumeur publique a investi de la puissance mystérieuse et fascinante entre toutes : celle de savoir dire quelque chose du futur.

Le voici installé sur un siège isolé, entouré à distance respectueuse par quelques docteurs de moindre renommée. Il parle. Que dit-il ? Dans une langue étrangère, aux accents peu familiers à ceux-là mêmes qui en ont quelque connaissance, il profère, à un rythme saccadé, des bribes de phrases difficilement reliables les unes aux autres, que des scribes empressés s'efforcent de transcrire sur des feuillets. A peine le maître des scribes ose-t-il interrompre de loin en loin le discours oraculaire pour solliciter d'humbles précisions. En vain : le débit s'enfle, l'accent se torture, les paroles naguère encore discernables meurent les unes après les autres sous les entrechocs de phonèmes

1. Les références des citations sont données par nom d'auteur, année de publication et pagination. Elles renvoient à la bibliographie établie en fin de texte.

2. Haut lieu de la futurologie à l'américaine.

éructés. Tout à coup le silence s'établit. Chacun sent qu'il serait sacrilège de le rompre, et indécent d'inviter l'oracle à rejoindre le monde des vivants. Les assistants se lèvent un à un, saluent respectueusement et se dispersent.

Que vient-on là d'évoquer ? A quelques différences de détail près, deux événements qui se sont reproduits, à plus de deux millénaires d'intervalle, dans des formes si proches qu'ils paraissent confondus. Le premier a eu pour cadre une clairière d'un bois d'oliviers à quelque distance de Delphes : des chalands y sont venus, poussés par des prêtres, écouter la Pythie. Le second s'est produit il y a une dizaine d'années, quelque part dans Paris : à l'invitation de hauts commis de l'Etat, un futurologue de réputation alors mondiale est venu parler de la France de l'an 2000, et du reste du monde, pendant qu'il y était.

Une précision liminaire quant au vocabulaire. Par *prévision*, on entendra l'application à des domaines déterminés — technologie, économie, relations internationales (géopolitique) et société — de méthodes d'interrogation de l'avenir telles que : projections, extrapolations, prévisions probabilistes, scénarios, etc. Sera appelé aussi « prévision » le produit de l'application de ces méthodes.

Appliquée à des interrogations sur l'évolution et les transformations possibles des formes d'organisation sociale, des institutions et des rapports sociaux, la prévision est généralement nommée *prospective sociale* : en un sens très large qui lui est quelquefois donné, la prospective sociale dépasse et englobe la prévision technologique (celle qui s'occupe de prévoir les développements et les nouvelles formes d'instru-

ments et de techniques, ainsi que l'environnement de gestion et d'organisation que ces nouvelles formes supposent) et la prévision économique à court terme (conjoncture) sans toutefois les exclure de son propre champ de préoccupations.

Les études et recherches que l'on peut qualifier de travaux de prospective sociale se distribuent en fait en deux catégories assez nettement distinctes selon qu'elles ont pour objet des problèmes sociaux (logement, santé, éducation, etc.) ou des questions relevant de façon plus large de l'analyse des transformations sociales. Plutôt que de prospective sociale, il conviendrait donc de parler dans ce second cas de prospective sur la société.

Une distinction utile peut être faite d'un point de vue comparable « entre prospective « verticale », couvrant un secteur d'activité économique ou social, et prospective « horizontale » relative à des processus ou comportements sociaux pouvant englober plusieurs secteurs à la fois : lorsqu'elle les inclut tous, on parlera à la limite de prospective « synthétique » encore que la synthèse ne soit jamais vraiment totale » (Bernard Cazes, 1974, p. 64).

Qu'elles aient été ou non menées en liaison avec des préoccupations de planification économique et sociale ou d'aménagement du territoire, les études de prospective sociale qui se sont multipliées au cours de la dernière décennie<sup>1</sup> ont intéressé les « secteurs »

1. On peut considérer le rapport du « Groupe 1985 » constitué en 1962 « pour éclairer les orientations générales du V<sup>e</sup> Plan » (*Réflexions pour 1985*) comme ayant donné en 1964, sous l'impulsion de M. Pierre Massé, alors Commissaire au Plan, le coup d'envoi d'une première génération d'études,

les plus divers : santé, éducation, formation professionnelle, travail, main-d'œuvre, emploi, communication et information, urbanisme, construction, équipements collectifs, développement culturel, consommation, loisirs, etc.

Evoquer la « multiplication » des études de prospective ne doit pourtant pas abuser : leur nombre total ne représente qu'une part négligeable de l'ensemble des travaux de recherches en sciences sociales accomplis au cours de la dernière décennie. Encore certaines d'entre elles n'ont-elles eu de « prospective » que le nom<sup>1</sup>. On doit donc le souligner : même si beaucoup d'entre elles appellent des appréciations dénuées d'aménité, les études prospectives — et singulièrement les travaux de prospective sociale —

de caractère généralement très global : « Aucune étude de prospective sectorielle, rappelle Bernard CAZES (1974, p. 64) n'a été réalisée entre le 1<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> Plan inclus. Le genre ne commence à exister qu'avec le VI<sup>e</sup> Plan (1971-1975), où l'on voit se créer neuf groupes de travail qui couvraient les secteurs suivants : affaires culturelles, agriculture, énergie, industries de transformation, logement, postes et télécommunications, recherche, santé, transports. » L'activité de ces groupes a fait l'objet d'une importante étude de Benjamin MATALON (1972). L'essentiel des travaux de prospective conduits au sein du Commissariat au Plan sera publié dans la collection « Plan et Prospectives » (Armand Colin, 8 volumes parus de 1970 à 1972) à laquelle succède à partir de 1975 la collection « Vivre demain » (Hachette). Quant aux travaux conduits à l'initiative de la DATAR, ils seront rassemblés à partir de 1969 dans la collection « Travaux et Recherches de Prospective » (La Documentation Française, 62 volumes parus, dont une proportion importante d'études d'aménagement de l'espace à court et moyen terme).

1. Un chercheur le rappelle : « Il n'y a jamais eu en France de recherches très importantes en prospective. Il est vrai qu'à un moment donné, les grands organismes socio-économiques, tout ce qui avait un certain poids, un certain budget, pour des raisons qui sont probablement très variables selon les cas, parfois de participation à une mode, se sont dotés d'organismes « prospectifs » où l'on baptisait des choses qui existaient déjà du terme de Prospective, devenu à la mode. Mais si l'on regarde ce qui s'est fait réellement, on trouvera très peu de choses. »

ne constituent pas encore un *corpus* assez consistant en nombre avant même qu'en qualité pour que l'on puisse le considérer comme un sous-ensemble signifiant de la recherche socio-économique<sup>1</sup>.

A aucun degré, dans ces conditions, les observations et les jugements qui seront portés ci-après sur les études prospectives ne peuvent être considérés comme susceptibles d'extension à d'autres catégories de travaux. Pas davantage ne sauraient-ils vouloir dire ou laisser entendre que ces mêmes études constituent la part honteuse de la recherche sociale : on peut, tout au contraire, estimer que compte tenu de la proportion extrêmement faible de moyens — et d'abord, de crédits de recherche — qui leur a été consentie par le passé, elles témoignent de la permanence d'un effort certes marginal, mais souvent digne d'un meilleur sort<sup>2</sup>.

1. Un politique particulièrement bien informé des travaux étrangers ne dissimule pas son étonnement : « *Je trouve singulier que la France passe pour un haut lieu de la prospective alors que l'output quantitatif des recherches prévisionnelles — je ne parle pas de leur qualité — est infime.* »

2. « Si l'on veut bien se rappeler que les ressources consacrées aux études à long terme ont jusqu'ici été très modestes, on s'étonne que le résultat n'ait pas été encore pire », souligne Bernard CAZES, 1975, 2, pp. 285-286. Il n'est que justice d'ajouter qu'une institution au moins — la DATAR — n'a jamais ménagé encouragements et appuis à un grand nombre de projets de recherches à caractère prospectif conçus au cours de la dernière décennie. Il en a été ainsi par exemple à l'origine des travaux du Laboratoire, et je tiens à dire sur ce point ma dette à l'égard de Jérôme Monod et Jacques Durand, ainsi que, sur un autre plan, à l'égard de l'Association internationale « Futuribles » où m'ont accueilli en 1971 Bertrand de Jouvenel, Pierre Massé et Jean Saint-Geours.

\*  
\* \*

Délimiter les champs d'investigations actuels et potentiels de la recherche en prospective sociale ne suffit pas, toutefois, à constituer celle-ci en objet d'analyse sociologique. Il faut encore que la prospective sociale considérée dans les pratiques de recherche qui l'ont pour objet satisfasse *au moins en partie* à deux conditions :

- en premier lieu, qu'elle puisse s'observer comme espace d'exercice par un certain nombre d'acteurs de relations sociales spécifiques ;
- en second lieu, qu'elle puisse s'analyser comme enjeu de conflits de puissance.

Il en est bien ainsi partiellement dans la mesure où la pratique de la prospective :

- délimite dans le champ de la sociologie des pratiques de la recherche en sciences sociales un champ de relations entre « demandeurs » d'études et « chercheurs » qui, à plus d'un titre, permet l'observation sur un cas limite du *malentendu* qui rassemble et sépare le « décideur » du fabricant d'études ou de recherches<sup>1</sup> ;

1. Une distinction peut être suggérée entre « études » et « recherches » ; on peut entendre en effet :

- par « étude », un ensemble d'opérations intellectuelles qui ont pour objet de faire le point d'un état de connaissances empiriques et

— est inséparable d'une stratégie de tentative de contrôle du long terme par les grandes organisations commanditaires de travaux de prévision. Encore cette « stratégie » désigne-t-elle davantage une modalité de l'action quotidienne de ces organisations plutôt qu'elle ne caractérise un type particulier de production de savoir.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de la pratique de la prospective constitue en soi un chapitre non négligeable de sociologie de la connaissance, que l'on a tenté d'ordonner autour d'une interrogation relative à une *sociologie de la scientificité*, à partir de l'hypothèse que voici : c'est dans la mesure — mais dans la seule mesure — où la prospective a un usage social possible qu'elle acquiert un statut de savoir en voie de construction scientifique éventuelle. Le contraste patent que l'on relève entre la luxuriance méthodologique de la prospective et son extrême faiblesse théorique et épistémologique<sup>1</sup> appelle à cet égard un examen particulier. Le laxisme « scientifique »

théoriques disponibles sur un thème donné et, s'il est possible, d'ajouter à la connaissance acquise ;

— par « recherche », un ensemble d'opérations intellectuelles qui ont pour ambition de mettre en question l'état des connaissances empiriques et théoriques disponibles sur un thème donné dans le dessein de proposer une réorganisation du champ et du contenu du savoir acquis et de suggérer des orientations analytiques différentes. Cette distinction *a priori* séduisante est fort peu opératoire. Elle mériterait cependant d'être mieux respectée. De toute évidence, le présent texte ressortit pour l'essentiel à la catégorie des études.

1. Encore convient-il de se souvenir, avec Bertrand de JOUVENEL (1972, 1, p. 11) que « c'est la pratique de la prévision qui nous porte à son analyse d'où peut sortir sa théorie ».

## sociologie de la prévision

Les travaux de prévision se multiplient en France depuis une quinzaine d'années. Les uns, largement diffusés dans le grand public, sont fortement inspirés de spéculations futurologiques (du genre de celles du « Hudson Institute » ou du « Club de Rome »). Les autres, de diffusion plus limitée, ont pour destinataires privilégiés de petits groupes dirigeants.

Ce sont les usages sociaux de ces travaux (« A quoi ça sert ? », « Comment ça marche ? ») qui sont analysés dans l'essai que voici : il cherche, en particulier, à démêler les rapports ambigus entre des chercheurs anxieux de productions intellectuelles « utiles » et des responsables avides de justifications « scientifiques » de choix souvent faits *a priori*.

Les conclusions de l'auteur sont souvent désabusées, mais point trop décourageantes, et, de ce dernier point de vue, *Sociologie de la Prévision* peut être considéré comme un ouvrage « optimiste » : ce n'est rien moins en effet que le bon usage des sciences sociales qui est ici, à travers un de ses cas-limites, constitué en objet d'étude.

*André-Clément Decouflé est le Directeur du Laboratoire de Prospective Appliquée. Il a publié plusieurs ouvrages sur les problèmes de prévision et de prospective.*



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

